ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Une formant l'encoignure des rues Perrier et Cadix, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Valence et Colisée,

Et l'autre dans le même ilet, faisant face à la rue Perrier.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de Wm Devlin vs L. J. Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,661—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence Colisée (autrefois Plaquemines) et Perrier lequel est désigné par l'ilet No 46, sur un plan d'Ouest Bouligny, fait par C. F. Zimple voyer, le 18me jour de mars 1834 et déposé pour références en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, lequel dit morceau ou portion de terre forme l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant soixante pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Cadix.

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété en ce ci ci-dessus décrite, laquelle dite portion de terre commence à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Perrier et Cadix et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Sixième District,

Weinberger & Co. vs Mme August J. Fritz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,360—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six certains lots de terre contigus et désignés par les Nos 1 à 6 inclusivement dans l'ilet borné par la rue Magasin, l'avenue Henry Clay, les rues Camp et Webster, en cette ville. Lots 1 à 4 inclusivement, sont contigus et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face sur l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Magasin. Lot No 5 mesurant 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 4. Lot No 6 mesurant 30 pieds 11 pouces de face sur l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est contigu au lot No 5.

Acquis par Mme August J. Fritz veuve en communauté de ses enfants mineurs par jugement de cour, Division C. rendu le 15 mars 1895 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 158, folio 253.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. E Meise, avocat pour les plaignants,
7 juil—7 8 14 21 28—août 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, épiceries, etc., etc., coffre-fort en fer et joaillerie.

Succession de Anselme Pourtalet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,682—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 juillet 1899 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 juillet 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de maison assortis, épiceries et joaillerie, etc., d'après inventaire Un coffre-fort en fer.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
19 juil—19 25 30 31

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 2118 rue Septième—Terrain 54' 6"x100'—A l'encan, mardi, 22 août 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—MARDI, le 22 août 1899 à midi à la Bourse de propriétés foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division H, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E, présentement absent en congé, daté le 12 juillet 1899, dossier No 58,440, pour le compte de la succession de Richard Wilson et femme, il sera vendu à l'enchère publique:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, maintenant Saratoga, Harmony, St. David, maintenant S. Franklin, et la rue Septième, lesquels dits lots mesurent chacun: 27' 3" 2 lignes de face sur la rue Septième sur 100 pieds de profondeur, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles et désignés par les Nos 16 et 17.

Les améliorations consistent en un cottage en bois et dépendances, connu comme le No 2118 rue Septième.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en 1 ou 2 ans, avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur assumant en plus les taxes de 1899 et faisant un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenk, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du Revenu de l'intérieur.

18 juillet—18 23 30—août 6 13 20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme les Nos 1018 et 1020 rue Bourgogne entre les rues St-Philippe et Ursulines.

C. O. Durrive vs A. O. Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l ilet 84 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Ursulines, lequel lot, d'après un devis de Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 6 janvier 1899 et annexé à un acte de Geo. M. Barnett, notaire, daté le 3 mars 1899, est désigné par la lettre B et commence à une distance de cent trente pieds deux pouces une ligne de l'encoignure St-Philippe, et mesurant comme suit: vingt neuf pieds onze pouces de face à la rue Bourgogne, une première profondeur de quarante deux pieds huit pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe, de là sur une autre profondeur de trois pieds huit pouces sur une ligne oblique courant du côté de la rue St. Philippe, les deux lignes faisant face à une allée mesurant quatre pieds deux pouces de face à la rue Bourgogne et commune audit lot B et au lot contigu A, sur le même devis, de là sur une troisième profondeur de quatre vingt trois pieds six pouces et six lignes; trente deux pieds de largeur sur la ligne du fond, et cent vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté vers la rue Ursulines, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les numéros 1018 et 1020 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
14 juil—14 21 28—août 4 11 17

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 22me jour de mai 1899, jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci dessous intitulée, dans les mots et chiffres suivant, à savoir: Mme Sarah Taylor Casey vs son mari, Dennis Casey—No 58,849, Division A—Considérant qu'un défaut a été pris ici dedans le 17ème jour d'avril 1899, et qu'aucune réponse a été enregistrée, aucune démarche faite pour écarter ledit défaut, et considérant de plus que la loi et l'évidence sont en faveur de la demanderesse, et contre le défendeur,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement rendu en faveur de Mme Sarah Taylor Casey, et contre son mari, Dennis Casey, pour la somme de onze cent cinquante-quatre piastres 51 sous ($1154 51), avec intérêt légal de la demande judiciaire jusqu'au paiement; que la communauté d'acquets et gains jusqu'ici existant entre la demanderesse et le défendeur soit dissoute, et qu'une séparation de biens soit effectuée, et que la demanderesse, Mme Sarah Taylor Casey, ait la libre administration de son bien et soit dégagée du contrôle de son dit époux, Dennis Casey, et qu'elle reçoive du défendeur le coût de ces procédures.

Jugement rendu le 22 mai 1899.
Jugement signé le 26 mai 1899.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai ici mis ma signature et apposé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 17ème jour de juillet, dans l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
18 juil—18—août 2 18

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Jean Hountha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir.—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato, et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878, et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 23 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par les lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc., pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 19 26—août 2 9 16

Strouback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 654 rue Franklin entre Poydras et Lafayette, ilet S. Bassin.

Succession de A. F. Wille et femme. No 59,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteurs, Bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, 17 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 11 juillet 1899, de l'Hon juge St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin (ou St. John), Franklin (ou St. Peter), Poydras, Lafayette (anciennement Hevia), mesurant 26 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Franklin sur 85 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de division le séparant du lot No 8, et 85 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Poydras, et 25 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine Les améliorations comprennent un cottage simple en bois avec toit ardoisé ayant cinq chambres et galerie de derrière, aussi une bonne chambre dans le fond du lot, cuve etc., allée de côté large et en partie pavée, trottoir pavé

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour un billet de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication, et payable un an après date, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que la propriété devant être assurée par l'acquéreur jusqu'au montant total du billet et des intérêts, et la police transférée au vendeur, et l'acquéreur assumant et payant les timbres du Revenu de l'intérieur sur la vente et les taxes d'Etat et de ville de 1899 au dessus et en plus de son enchère. Un dépôt comptant de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juil—16 23 30—août 6 13 au 17

Geo. G. Friedrichs & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BILLETS A RECEVOIR

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon G. H Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, signé le 13 juillet 1899, et rendu dans la succession de L. B. Duffard, No 59,704 du dossier de ladite Cour—

Un certain billet à recevoir, pour deux cent cinquante dollars, daté le 5 mai 1899, et payable un an après date, tiré à leur propre ordre et endossé par Ursule Verheyleweghen et J. Verheyleweghen, garanti par hypothèque sur une certaine propriété sur la rue Ste. Anne entre les rues Remparts et Bourgogne, selon acte pardevant Fred Deibel, notaire, à ladite date.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 juil—16 23 26

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd.

Bien connue et depuis longtemps établie. La grande fabrique manufacturière, Nos 416 et 418 rue Sorapuru.

Bernard Ehlers et als vs la Klapper Vienna Steam Sausage Manufactory, Ltd. No 57,142—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 18 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Sorapuru et Première, désigné par le numéro X 1, sur un devis fait par W. T. Thompson, voyer, daté du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John T. Coffey ci-devant notaire en cette ville, à la date susdite, d'après lequel devis ledit lot mesure vingt-cinq (25') pieds deux (2") pouces et quatre (4''') lignes de face à la dite rue Sorapuru, sur cent vingt-cinq (125') pieds onze (11") pouces quatre (4''') lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt quatre (124') pieds deux (2") pouces trois (3''') lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, la plus près de la rue Rousseau, et vingt-cinq (25') pieds sept (7") pouces et deux (2''') lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée ouvrant sur la rue Sorapuru neuf pieds et demi (9 1|2') de largeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels consistent du substantiel établissement de manufacture et résidence en briques à deux étages, connu comme le No 416 rue Sorapuru construit et spécialement adapté pour la fabrication de saucisses et viandes fumées.

Conditions—Comptant. Un dépôt de vingt pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur.

20 juil—20 23 30 - août 6 20 22

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 515 et 517 rue Première, entre les rues Rousseau et St Thomas.

COTTAGE SIMPLE,

Avec Ecurie, rue Quatrième, entre les rues Chippewa et Annonciation.

L'Encoignure des rues Newton et Quatrième, dans la Paroisse Jefferson, Gretna, Louisiane.

Succession de Mme Rosa Demuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,268. — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le Numéro Quatorze sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit Frank Demarth pendant la communauté d'acquets et de gains existant entre lui et ladite défunte, de la Fidelity Building and Loan Association par acte passé pardevant Théo. Cotonio, un notaire en cette ville, le 24 avril 1895, enregistré dans le bureau des transferts, livre 157, folio 346.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Sorapuru, Rousseau et Fulton, maintenant St Thomas, mesurant vingt neuf pied (29) cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles également acquis par ledit Frank Demarth d'après le dit acte passé pardevant Theo Cotonio, notaire, le 24 avril 1895.

3° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Michaniekham, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, et désigné comme lot numéro cinq (5) de l'ilet No onze (11) borné par les rues Troisième, Quatrième Lavoisier et Newton, d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 2 février 1842 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, ledit lot formant l'encoignure des rues Newton et Quatrième et mesurant cinquante pieds (50) de face à la rue Quatrième, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces de profondeur et façade à la rue Newton, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro quatre, et cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond; étant la même propriété qui fut acquise par Frank Demarth par achat de la succession de Joseph Heckelberger, No 76 du docket de la 21me Cour Judiciaire de District dans et pour la paroisse de Jefferson, Louisiane, d'après acte passé pardevant ——— ——— notaire, le 17me jour d'avril 1898. Ledit acte étant enregistré dans le bureau des transferts de Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts V, folio 207.

Conditions—Comptant Acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant êtres assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Avis—La première et la deuxième propriétés décrites seront vendues ensemble.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
Edgar M. Cahn, avocat
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme les Nos 1716 et 1718 rue Union, entre les rues Prosper et Solidelle.

Third District Building Association vs Mme Catherine Oberling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,392—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 52, et mesurant vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Union sur cent vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
8 juil—8 9 14 22 28—août 4 10

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cottage Double Nos 1743 et 1745 avenue St Bernard, coin Roman.

Succession George Muller.

No 58,136—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899, par l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansarde; ayant une galerie de devant au premier étage: pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par les rues Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dessiné par Bourgerol, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne, 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double, retiré, contenant, de chaque côté, galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trottoirs, allée de côté et cour pavés.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre N sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1868, et mesurant, en mesure américaine, d'après cela, 22 pieds 1 pouce de face sur la rue Barracks, 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds et 4 pouces de profondeur sur l'autre côté, et 22 pieds et 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 825 rue Barracks, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, le même étant connu comme le lot No 20 dans l'ilet No 80 du plan de la ville.

Les améliorations comprennent, une résidence à deux étages avec toit ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc, dans la cour; trottoir, allée, et cour pavés, gaz partout, murs bien tapissés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Orléans et Prosper, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875 annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875, désignés comme lots Nos 10 et 11, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10, 18 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, lot No 10 mesurant 34 pieds de face sur l'avenue St Bernard, 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 9, 100 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot No 11, et 18 pieds 7 pouces dans le fond, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges, servitudes, dépendances, à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un cottage double à toit ardoisé, chaque côté, contenant trois chambres, dans les cours sont deux cuves et cuisine séparée.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans devant être représenté par privilège de vendeur ou billets hypothécaires garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 6 0|0 par an à partir de la maturité au paiement, les dits actes de vente et tous les timbres du Revenu aux frais des acquéreurs pardevant André W Seguin, notaire. Les acquéreurs devant payer comptant un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1899.

J. D Seguin, avocat.
2 juil—2 9 16 23 30 à date.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE Résidence-Cottage

7710 RUE MAPLE,

SUR DEUX LOTS DE TERRE.

Succession d'Eugène Gaudinese

No 58,851—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, 27 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

La jolie résidence cottage simple en bois No 7710 rue Maple, dans le septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième) Hampson, Adams et Burdette, retirée de la banquette, sans une barrière en fer, contenant galerie, vestibule au centre, cinq chambres, chambre à bain, office, et hangar et citerne. Sur le côté il y a assez de terrain pour construire des améliorations additionnelles Le terrain se compose de lots dans l'ilet No 81, borné comme il est dit ci dessus, désignés par les Nos 15 et 16, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maple sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, dans un joli voisinage s'améliorant, à deux ilets de l'avenue St Charles, et ayant une double ligne de chars électriques en face. Une aussi jolie demeure que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

25 juin—25 27—juillet 2 9 16 23 27

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY.
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDRY,
Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

John J. Castell.

Annonce Judiciaire—No 2117 rue Perdido, entre Galvez et Johnson. Succession Matthew Swords. No 59,010—Cour Civile de District, Division D.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI, 23 août 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en vertu de et obéissant à un ordre de la Cour Civile, Division D, daté et signé le 18 juillet 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, les propriétés suivantes, à savoir: La bâtisse No 2117 rue Perdido, entre Galvez et Johnson, bornée par la rue Gravier, contenant 4 chambres et dépendances. Le terrain mesurant 29 pieds 6 pouces sur la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. connu comme lot No 5 de l'ilet No 25. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans, garanti par lien et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, et portant 8 pour cent d'intérêt par an; taxes de 1899 devant être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent de dépôt requis au moment de la vente. Acte de vente et timbres du revenu aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire.

19 juil—19 20 23 30—août 6 13 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence No 2818 rue Laurel,

Entre Washington et Sixième.

Succession de DeWitt C. Kesler et Anna L. Hogan, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 58 044 Division C.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur, Bureau No 826 rue Commune—Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 juillet 1899, à 11 heures A. M., à la résidence, No 2818 rue Constance, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 14 juin 1899 et signé le 20 juin 1899 par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, ce qui suit, à savoir—

Le contenu de la résidence No 2818 rue Constance, consistant en un ameublement de salon, un ameublement de salle à manger, ameublements de chambre à coucher, piano, ornements, batterie de cuisine, etc., d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
16 juillet—16 23 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession De Witt C. Kesler et Anna L. Hogan, sa femme.

No 58,044—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

Par John J. Castell, Encanteur. Bureau No 826 rue Commune.

SERA vendu à l'enchère publique MERCREDI le 26 juillet 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 717 rue Commune. En vertu et d'après un jugement rendu le 14 juin 1899, et signé le 20 juin 1899 par l'Honorable Cour Civile de District. Division C, l'Hon John St-Paul juge, les choses ci-dessous à savoir:

La résidence à deux étages No 2818 rue Constance entre les rues Washington et Sixième, bornée par la rue Laurel, contenant salon double, salle à manger, corridor, six chambres à coucher, cuisine et dépendances séparées du corps de la maison.

Ce terrain mesure 30 pieds 2 pouces 8 lignes de face sur la rue Constance par 160 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles et est connu comme le lot No 12.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant, le reste, s'il y en a, dans un ou deux ans, courant à 8 0|0 d'intérêt. Les taxes de 1899, seront payées par l'acheteur 10 0|0 déposés sont requis au moment de l'adjudication.

Timbres du revenu de l'intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur ainsi que l'acte de vente, devant être passé pardevant A. J. Cahill notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 26

VENTE PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Jos. Bachet, agent de D. Biaggne vs P. Lassale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 39,348 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, agissant pour l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, absent en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon bureau No 602 rue du Camp entre les rues Lafayette et Girod, le LUNDI 24 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir: 8 Sommiers, 2 lounges à ressorts, 6 matelas en mousse, 2 sofas, 1 lounge, 1 "dresser glass", une presse à lettres, 1 coffre-fort, 1 vieux lounge, 1 "dresser", 1 lavabo, 2 ressorts en fer, 1 vieil ameublement de chambre à coucher. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions, comptant sur les lieux. ED. P. FOLEY, Constable Première Cour de Cité. 13 juil—13 18 24

Succession d'Aristide Neguelona.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,087—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Melanie Neguelona (née Deffes) administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Benjamin Ory, avocat.
13 juil—13 17 22

VENTES A L'ENCAN

Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en bloc du contenu entier de la papeterie bien connu de

E. R. WOOD ET CIE. LTD.

Belle papeterie, plumes en or, Bibles, œuvres des meilleurs auteurs, etc.

No 55,567—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 juillet 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux 139 rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 juillet 1899, de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division "A," absent en congé, la propriété décrite comme il suit, à savoir:

En bloc. Le stock entier de marchandises et meubles dudit E. R. Wood & Co. Limited, contenus sur les lieux, ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 juillet—15 16 23 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE
Avec un très grand terrain
UN COTTAGE SIMPLE
No 4548 rue Nord Remparts près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Philipina Schmitt

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 juin 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts, et ayant quatre chambres et cuisine, grand étable, 2 puits, cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Communy, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts [anciennement Love] sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 3 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts [ou Love] du centre de la rue Bourgogne [anciennement Craps] fermée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant B. T Walsh, jr, notaire.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 à date

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif 1712 1714 rue Lafayette, entre les rues Willow et Clara, borné par la rue Cypress. In re. succession de Mme Vve Elisabeth Miller.

No 59,692 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 15 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et toutes les dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable George H Théard, juge de la Division E, présentement absent, en congé, daté et signé le 10 juillet 1899, et rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 427, borné par les rues Lafayette, Clara, Willow et Cypress, désigné par le lot No 5 et mesurant trente et un (31) pieds quatre (4) lignes de face à la rue Lafayette, sur quatre vingt onze (91) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne du lot No 4 et quatre-vingt-quatorze (94) pieds un (1) pouce sur la ligne de division du lot No 6.

Les améliorations comprennent un cottage double portant les numéros municipaux 1712 1714 rue Lafayette, entre les rues Willow et Clara et contenant cinq chambres de chaque côté, cuves, dépendances, hangars, toit ardoisé, trottoir briqueté, etc., rapportant un revenu annuel de $240.

Termes et conditions—Comptant, au plus haut enchérisseur, l'acquéreur devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant en plus du prix d'achat ci-dessus le paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles pour l'année 1899. L'acte de vente comprenant les timbres du revenu de la guerre, devant être passé pardevant Peter Stifft, notaire, bureau No 137 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur.

13 juil—13 16 23 30—août 6 13 14 15

GRAND HOTEL,

CINCINNATI, OHIO.

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes: "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN.

A G. CORRE, Président;
D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant;
C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure—Tous les agréments modernes, aménagement nouveau,

[illegible]